REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-052-403891997-20261022-2026_030_CA

Hamaris
HABITER EN HAUTE-MARNE
GROUPE IDELIANS

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 22 OCTOBRE 2026 à 10H00

OBJET :

8 / DESAFFECTATIONS DE LOGEMENTS ET DEMOLITIONS

Délibération n° 2026 030 CA

18 administrateurs sont présents, 2 administrateurs ont donné un pouvoir, le quorum est atteint.

Sont présents :
M. Bertrand OLLIVIER, Président, désigné par le Conseil Départemental,
Mme Véronique MICHEL, vice-présidente, désignée par le Conseil départemental,
M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil départemental,
M. Jean-Pierre BRUNSEAUX, désigné par l'U.D.A.F de la Haute-Marne,
M. Serge BURTE, élu par les locataires,
M. Daniel CARRARD, désigné par le Conseil Départemental,
Mme Michelle COLLARD, élue par les locataires,
Mme Nathalie CORTINOVIS, désignée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Marne,
M. Thierry DEGLIN, désigné par les associés des collecteurs du 1% logement,
Mme Sophie DELONG, désignée par le Conseil Départemental,
M. Denis FAHY, élu par les locataires,
M. Manuel GALLAND, désigné par l'Union Départementale C.G.T,
M. Olivier GIRARDOT, désigné par l'union départemental CFDT,
Mme Anne-Marie GORSE, désignée par le Conseil départemental,
M. Michel HUARD, désigné par le Conseil Départemental,
M. Dominique MERCIER, désigné par le Conseil Départemental,
M. André NOIROT, désigné par le Conseil Départemental,
M. Damien THIERIOT, désigné par le Conseil Départemental

Sont représentés :
Mme le Préfet de la Haute Marne, représentée par Mme Laura BECK, Cheffe du Bureau de l'Habitat (DDT), M. Michel ANDRÉ, désigné par le Conseil départemental (pouvoir à M. OLLIVIER), , M. François ROBIN, représentant une association œuvrant dans le domaine de l'insertion (pouvoir à M. HUARD),

Sont excusées :
Mme Coralie LOZANO, Secrétaire du CSE, Mme Sophie PY-FOURES**,** commissaire aux comptes, société KPMG,

Sont absents :
Mme Anne CARDINAL, désignée par le Conseil départemental, Mme Nicole MIRON, élue par les locataires, M. Dominique THIEBAUD, désigné par le Conseil départemental,

Assistent en outre à la réunion :
M. Jacques CHAMBAUD, Directeur général, Mme Sandra CATTAN, Directrice des ressources internes, Directrice générale adjointe, M. Christophe LEGROS, Directeur patrimoine, Mme Corinne MORO, Directrice financière, M. Régis ROY, Directeur clientèle, Cindy SCHMITT, assistante de Direction.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-052-403891997-20261022-2026_030_CA

L'objet du présent rapport est de solliciter l'avis pour la désaffectation et la démolition de 25 logements collectifs sur les communes de ANDELOT et LA PORTE DU DER.
Les logements désaffectés ne seront plus loués en attente d'une décision définitive sur leur avenir (Restructuration, vente ou démolition).
Il vous est proposé d'autoriser la désaffectation et la démolition des 25 logements suivants :

1ER SITE :
ANDELOT : 00082-00002-00001-0001 – 15 Rue de la Fouchère – 1 logement :

Ce logement situé en extrémité d'un bâtiment composé de 6 logements en bande présente d'importantes fissures. La remise en état technique de ce dernier est possible mais le coût d'investissement est trop important.
Le dernier occupant de ce logement a été relogé.

2ème SITE :
LA PORTE DU DER – Quartier Clos Bailly – Bâtiments I-J-N-M – 24 logements :

Par délibération en date du 26 octobre 2023, le Conseil d'Administration d'HAMARIS à approuver globalement le projet de renouvellement urbain sur les communes de Joinville, La porte du Der et Wassy.
Dans le cadre de l'opération sur le quartier Clos Bailly à LA PORTE DU DER, les phases de Démolition Construction d'une résidence à vocation séniors, de réhabilitation et de restructuration sont en cours d'étude.
Afin d'initier la phase de Démolition Construction de logements semi-collectifs et individuels, il est demandé l'autorisation de désaffecter et démolir 24 logements collectifs répartis dans 4 bâtiments.
Sur ces 24 logements collectifs, 17 sont actuellement occupés soit une vacance de 29 %.

ESI	ADRESSE	NBRE LOGT	OCCUPATION AU 05/10/2026
03313-00009	10-12-14-16 RUE JEAN LOUIS DELAPORTE - BATIMENT I	6	5
03313-00010	9-11-13-15-17-19 RUE JEAN LOUIS DELAPORTE - BATIMENT J	6	5
03313-00012	13-15-17-19 ALLEE PIERRE ARNOULT - BATIMENT N	6	2
03313-00013	1-3-5-7-9-11 ALLEE PIERRE ARNOULT - BATIMENT M	6	5

Pièces jointes en annexe :
- *Photos Géoportail des sites*
- *Tableau de suivi de désaffectations et de démolitions*

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil d'Administration DECIDE, à l'unanimité :
- ✓ ***D'approuver la désaffectation et la démolition du logements collectif situé au 15 Rue de la Fouchère à ANDELOT,***
- ✓ ***D'approuver la désaffectation et la démolition des 24 logements collectifs des bâtiments I-J-N-M sis Rue Jean Louis DELAPORTE et Allée Pierre ARNOULT à LA PORTE DU DER,***
- ✓ ***D'autoriser le Directeur Général à signer toutes les pièces administratives, juridiques et financières à ce sujet, et à solliciter les subventions de l'Etat et de tous autres organismes,***
- ✓ ***D'autoriser le Directeur Général à régler toutes les dépenses afférentes.***

RESULTAT du VOTE : A L'UNANIMITÉ

Chaumont, le 22 octobre 2026

Le Président

Bertrand OLLIVIER